

murmures

Lettre d'information sur les dynamiques d'installation rurale en Massif central

Money... monnaie... monnaies!

lettre N° 11
décembre
2014

Les revues qui s'intéressent à l'argent ne manquent pas dans le paysage... mais c'est généralement pour parler de placements financiers, des manières de réduire ses impôts ou de la vie (forcément) rêvée des traders et autres élites fortunées. Et si, au lieu de flatter l'appât du gain et l'égoïsme du lecteur, on parlait d'argent... autrement ? Car c'est aussi (surtout ?) un formidable levier collectif au service de l'échange et du lien, économique ET non-économique, au plus près des territoires et des personnes qui les font vivre.

Au moment où les politiques publiques semblent s'intéresser aux projets de « relocalisation de l'économie » et aux « circuits courts », il est important de se demander si on parle vraiment de la même « économie » que celle qui prévaut dans les sphères financières mondiales, et si c'est le même « argent » qui y circule. Pas vraiment, en fait... Une économie relocalisée c'est d'abord une économie réincarnée, réhumanisée, réencastrée dans le réel vécu : derrière l'argent reçu, payé ou prêté, il y a des visages, des personnes qui font territoire ou qui forment réseau.

Au grand jeu de l'argent qui circule, chacune et chacun participe à son échelle, pas seulement comme consommateur mais aussi comme citoyen... mais peu de personnes encore ont vraiment conscience du pouvoir que cela représente. Favoriser cette (re)prise de conscience est l'un des rôles les plus féconds que portent les initiatives locales présentées dans les pages qui suivent, autour de l'épargne solidaire, des monnaies complémentaires ou des clubs CIGALES. C'est un rôle d'éducation populaire et citoyenne.

Ce numéro de Murmures a vocation lui aussi à jouer ce rôle, en offrant quelques perspectives modestes (tant globales que locales) sur cet étrange objet qu'est l'argent, son cortège de monnaies et ses multiples formes collectives. Il fait le pari que, pour réussir à reprendre du pouvoir sur l'argent qui circule autour de soi et de son territoire et en faire « autre chose », il faut aussi comprendre des mécanismes plus complexes de création monétaire et d'économie financière. C'est par ce contraste que les

initiatives concrètes présentées ici prennent tout leur sens. Au fond les questions techniques sont accessoires à la réussite de ces alternatives locales : les outils existent déjà, ils fonctionnent et sont relativement simples. La question est d'abord sociologique, sociétale : un échange monétaire n'existe que par la confiance (c'est à dire la croyance) que lui accordent les individus qui le vivent au quotidien. Et au vu des expériences présentées... ils y croient !

La crise financière (devenue économique) que subit notre société depuis 2008 commence à ébranler les certitudes et la confiance d'un nombre grandissant de personnes dans le système économique actuel. Alors c'est plus que jamais le moment de se réintéresser aux questions de monnaie(s), d'épargne, de consommation et de richesse. Ce numéro de Murmures est là pour ça, et offre à ses lecteurs quelques idées de placements... humains qui ne manquent pas d'intérêts et ont un haut rendement... social !

SOMMAIRE

- p2/ Les CIGALES ou la finance solidaire comme outil d'implication citoyenne
- p3/ Petits repères sur les notions d'argent et de monnaie
- p4/ Se réapproprier les questions d'économie
- p5/ Regard sur les monnaies complémentaires
- p6/ Lire et découvrir...
- p7/ Mobiliser de l'épargne solidaire dans son réseau local
- p8/ Associations et coopératives mobilisées dans la réalisation de Murmures





Les CIGALES ou la finance solidaire comme outil d'implication citoyenne

Issu de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

dans les années 80, le mouvement des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) permet de mobiliser épargne citoyenne et soutien humain au service de la création et du développement d'activités en société ou en association. Rencontre avec Solen Martin-Déry, animatrice au sein de l'association des CIGALES d'Auvergne.

Dans le cadre d'un mémoire de fin d'études ¹ (Master Dynamique territoriale et aménagement rural), Solen a travaillé sur l'influence du mouvement des CIGALES sur l'implication locale citoyenne sur le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Quelles sont les raisons qui incitent des personnes à devenir épargnants dans une CIGALES ?

Sur le podium des motivations, on retrouve la volonté : de soutenir des projets dont on partage les valeurs, de soutenir des individus dans la création de leur projet, et de participer au développement de son territoire. Les raisons de s'engager dans une CIGALES visent à un développement durable des territoires et sont des considérations davantage collectives qu'autocentrées. Les épargnants veulent agir concrètement, en soutenant des projets et des personnes qui n'ont pas suffisamment de capital pour se lancer. On note l'importance de partager des valeurs relatives à l'ESS et à l'action sociale et environnementale.

Quel rapport à l'argent retrouve-t-on chez ces épargnants ?

Ici, on parle bien d'épargne, pas de don. Les épargnants ont pour objectif de récupérer leur mise de départ dans un délai convenu. Néanmoins, ce placement à risque est pour eux un moyen de donner une utilité sociale à leur épargne, de « donner du sens à (leur) argent », en participant au développement durable des territoires.

Souvent, ces épargnants contestent la spéculation financière et le système bancaire traditionnel, en particulier le déficit de transparence dans l'utilisation de

l'épargne et l'exclusion d'une partie de la population du prêt bancaire classique. Ils souhaitent agir pour des porteurs de projets qui n'ont pas l'héritage et le capital économique et à qui ils font « confiance a priori ». Nombre de Cigaliers disent venir de milieux modestes et avoir reçu des valeurs de solidarité et de rejet du gaspillage. Le rapport à l'argent est celui de l'utilité, pas du superflu.

Les CIGALES permettent aux personnes de participer à la vie économique en acquérant un niveau de compréhension et de technicité des mécanismes de l'entreprise et de l'analyse de ses comptes, et plus généralement de l'ESS. En ce sens, les CIGALES sont des outils de l'éducation populaire.

Quels sont les impacts de cet engagement pour les épargnants et pour les territoires ?

L'impact peut être ciblé, comme ré-ouvrir l'épicerie du village. Mais il est aussi plus large : les CIGALES, en offrant un cadre original d'organisation collective, permettent de renforcer le potentiel d'implication locale des Cigaliers et leur identité territoriale. Il ressort une certaine fierté à contribuer à la vitalité des lieux, au développement du lien social et à la valorisation des savoir-faire des habitants et de projets porteurs de sens. Les CIGALES visent la mise en place de circuits courts d'épargne qui créent de l'activité économique et la mise en place de projets ancrés territorialement à forte valeur ajoutée environnementale, sociale, culturelle. Autour d'elles se développent des ré-

seaux locaux d'entraide et la notion d'accompagnement humain, et se construisent des partenariats entre citoyens, mais aussi entre acteurs de la finance solidaire et acteurs publics ou bancaires.

Pour un territoire comme l'Auvergne et celui du Parc des Volcans d'Auvergne, au regard des enjeux (désertification ou vieillissement de la population dans cer-

tains territoires) et des dynamiques en cours (politiques d'accueil de nouvelles populations, développement de l'ESS), l'implantation de CIGALES et le développement de coopérations sont des leviers pour assurer la nécessaire biodiversité entrepreneuriale du territoire.

Le mouvement dans lequel s'inscrivent les CIGALES se légitime pas à pas. Cette dynamique s'accompagne de la valorisation d'une conscience territoriale qui va au-delà de la finance : il n'est pas rare que des Cigaliers s'impliquent aussi dans d'autres domaines de la vie publique (politique, social, etc.).

Pour les Cigaliers, le rapport à l'argent est celui de l'utilité, pas du superflu.

1) Mémoire commandité par l'association régionale des Cigales Auvergne, le CREFAD Auvergne et le Syndicat mixte du PNR des Volcans d'Auvergne



Petits repères sur les notions d'argent et de monnaie



Si l'on définit la finance comme

l'ensemble des recettes et dépenses d'un individu, d'une personne morale ou d'un État, ainsi que l'ensemble des lois qui régissent ces rapports, on comprendra aisément que l'argent y tient une place centrale. Aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre que "la finance internationale" dirige le monde. Mais si la finance dirige le monde, et que l'argent est l'acteur principal de la finance, alors nous avons un enjeu à mieux comprendre comment il fonctionne.

Durant des siècles, l'argent a pris de nombreuses formes selon les régions du monde et les époques (chaque communauté ayant mis en place un fonctionnement propre), tout en assurant les trois mêmes fonctions (décrites par Aristote) : celle d'unité de compte (en attribuant une valeur à un bien ou à un service), celle d'intermédiaire des échanges (permettant par exemple de différer l'échange d'un bien, ou de remédier à une éventuelle impossibilité du troc), et celle de réserve de valeur (qui permet de constituer et de placer du capital). Cette possibilité qu'offre l'argent de différer l'échange est particulièrement intéressante à une échelle collective : les individus participent ainsi au bien-être de leur communauté en y apportant à un moment donné des ressources dont ils n'ont pas besoin, et en y puisant à un autre moment des ressources nécessaires pour combler leurs propres besoins.

Il y a longtemps eu des équivalences en métaux précieux, et les devises nationales (qu'on peut appeler monnaies) étaient convertibles en or (soit de manière directe, soit au travers d'une monnaie de référence au niveau mondial, en l'occurrence le dollar après 1945). Le 15 août 1971, le président Nixon y mettait fin : le dollar ne serait plus convertible. Dès lors, les devises nationales perdaient toute matérialité. Elles devenaient des unités de mesure virtuelles, basées sur la confiance de chacun dans la possibilité de les utiliser de manière différée.

À partir du moment où la monnaie n'est plus liée à la valeur "or", il faut en réguler les flux afin de ne pas en manquer, et surtout, afin de ne pas voir de contrefaçons arriver sur le marché. Ce sont donc les États qui, par le biais des banques centrales, sont seuls autorisés à émettre

les pièces et les billets, et ont la responsabilité d'émettre ou de détruire l'argent en circulation afin de réguler le système économique. Cette monnaie "matérielle" est nommée "fiduciaire", et elle représente aujourd'hui autour de 10% des sommes circulant dans la zone euro.

À notre époque, les États ne sont plus habilités à créer de l'argent (depuis 1973 pour la France) : ils gardent uniquement le monopole de l'émission des supports physiques (billets et pièces). Cette fonction de création monétaire est désormais réservée aux établissements bancaires, moyennant intérêts.

Elle devient dès lors à la fois payante pour certains et source d'enrichissement pour d'autres.

La monnaie scripturale, kézako ?

La monnaie « scripturale » représente plus de 90% de l'argent en circulation. C'est une monnaie d'écriture, issue de jeux comptables. Elle ne se réfère à aucune matérialité, aucun "équivalent travail"... C'est avec cette monnaie que se réalisent les gros achats (maison, voiture pour les particuliers), et que l'État réalise ses grands emprunts (travaux publics, relance de l'économie, etc.). Mais c'est aussi le solde présent sur les comptes bancaires, les virements...

Le système des réserves fractionnaires

Ce principe désigne le droit qu'ont les banques privées de prêter de l'argent qu'elles ne possèdent pas en devise na-

tionale et sur lequel elles touchent des intérêts. C'est ce qu'on appelle le principe de création monétaire par le crédit. Toutefois, pour pouvoir accorder des crédits, les banques doivent posséder un certain volume en monnaie centrale (les réserves obligatoires). Le taux de réserve varie selon les pays et il est généralement situé entre 0 et 5% (exemples : 0% au Royaume-Uni, 1% dans la zone euro... mais 20% en Chine), un taux qui se révèle en pratique très faible.

Concrètement, lorsqu'un établissement bancaire prête (à une entreprise, à une collectivité, à un État) une somme en devise nationale, elle ne possède pas cet argent. Elle ne le possèdera pas non plus lorsqu'il aura été remboursé. L'argent est créé pour la durée de son emprunt, il est inscrit à l'actif et au passif du bilan comptable de la banque, et il disparaîtra au fur et à mesure que la somme sera remboursée.

De la valeur de la monnaie à la perte de la valeur des biens ?

Plusieurs économistes et courants de pensée dénoncent le système des réserves fractionnaires en le comparant à un "tour de magie" qui coupe la relation entre argent et économie matérielle (en particulier sa part travail), et qui provoque inflation et instabilité financière. Un des biais du système actuel de création monétaire par le crédit est de déconnecter les acteurs (ça va de l'individu à la société dans son ensemble) de la valeur réelle de leurs achats, et, par voie de conséquence, d'une évaluation

Quelles monnaies pour demain ?



claire de l'ajustement entre leurs besoins et les ressources disponibles. Il devient parfois compliqué, notamment pour les jeunes générations, d'avoir du recul sur la réalité des énergies humaines et écologiques consommées pour produire un bien. Prenons l'exemple de l'achat d'une maison pour bien comprendre ce qui se joue.

On peut envisager cet achat de 3 manières différentes. La première c'est un paiement cash : de l'argent qui correspond à des économies accumulées au fil des années (c'est à dire des ressources du passé). À l'inverse, une deuxième solution est de faire un emprunt dans le système monétaire actuel, en créant donc de la monnaie sans lien avec des sommes réelles à l'instant t (en dehors des 0 à 5% de réserves obligatoires),

c'est à dire en utilisant aujourd'hui des ressources futures (la crise des subprimes illustre très bien les risques d'un tel système...). Une troisième façon de faire passe aussi par un emprunt mais dont 100% de la somme correspond à des dépôts bancaires réels d'épargnants, et qui sont donc des ressources inscrites dans le présent ¹.

Un autre biais du système est le nécessaire besoin de refinancement des banques pour maintenir leur équilibre de bilan. En effet, l'argent créé à la signature d'un prêt disparaît peu à peu lors du remboursement des échéances. De fait, la banque voit alors son bilan global s'amenuiser, et il lui faut réaliser perpétuellement de nouveaux crédits (ou collecter de nouveaux dépôts) afin de supporter le remboursement et donc

l'évaporation de l'argent précédemment créé. Sinon, le volume de monnaie scripturale en circulation irait en s'amenuisant, ce qui irait à l'encontre de la croissance économique.

On voit vite comment le système actuel de circulation de l'argent et des flux financiers est complexe à comprendre et appréhender par tout un chacun.

Comment faire pour retrouver du pouvoir d'agir en la matière ? Comment inventer, innover, créer de nouveaux rapports à l'économie ? Comment remettre l'humain et les richesses naturelles au centre de ces échanges ? Telles sont les questions que tentent de s'approprier de nombreux citoyens dans différentes structures et réseaux, en France, sur nos territoires et partout dans le monde...

1) cette approche, radicalement différente du système des réserves fractionnaires, est baptisée « 100% monnaie »



Se réapproprier les questions d'économie

L'association Idées mène depuis plusieurs

années une démarche autour de la question des monnaies locales complémentaires. Zoom sur une initiative qui amène du débat public sur un sujet souvent laissé aux experts...

L'association Idées, membre du Réseau des Crefad basée à Saint-Affrique dans l'Aveyron, a souhaité initier une démarche d'information sur les monnaies locales : principes, historique, contexte... Les difficultés éprouvées du S.E.L. (Système d'Échange Local) du territoire saint-affricain confirmaient que des gens pouvaient être intéressés par ce type de projet, échanges alternatifs à l'Euro officiel, mais qu'il manquait encore « un petit quelque chose » pour aller plus loin...

C'est ainsi que l'idée est partie de l'association, qui a organisé et animé deux réunions d'information à destination du grand public. Une réunion a eu lieu à Millau (atelier lors de la Fête de l'automne, petite dizaine de personnes), puis une à Saint-Affrique (réunion publique d'information avec une trentaine de personnes).

Depuis le départ, l'association Idées est partie prenante de ce projet, non pas en participant à sa conception, mais en

jouant un rôle d'accompagnement et de soutien. C'est ainsi que l'association a organisé et animé des réunions sur le sujet des monnaies locales et continue de le faire. Idées fait réseau, c'est-à-dire qu'elle met les gens en lien. Elle a construit une base de données de personnes intéressées et elle a recherché des intervenants extérieurs porteurs de conseils et souhaitant partager leurs expériences. Par exemple, Philippe Derudder, qui a beaucoup travaillé sur le sujet, est venu partager ses expériences le 22 mai 2013. Il semblait pertinent de proposer ce type de projet puisque des habitants du territoire avaient formulé le souhait de « faire autrement » sur la question des échanges.

Les envies sont nombreuses : constituer un groupe de commerçants parties prenantes du projet, créer une association, écrire une charte, communiquer, etc.. Les deux premières réunions d'information ont réellement été importantes car elles ont permis de lancer le mouvement. Un

groupe issu de ces réunions a émergé pour prendre en main le projet.

Le bouche-à-oreille et la communication par mails, dépliants et affiches ont fait le reste. Le collectif composé de 15 personnes est très motivé pour que ce projet aboutisse, et cette motivation se diffuse alentour : d'autres personnes devraient bientôt les rejoindre, notamment des commerçants.

Une dynamique citoyenne est à l'œuvre, portée par un groupe de personnes qui à la base se connaissaient peu. Cet exemple montre qu'il est possible pour une association de lancer un projet, de le proposer aux habitants, qui se le réapproprient à leur tour pour en faire ce qu'eux souhaitent. Il montre aussi que les habitants d'un territoire peuvent avoir envie de traiter les questions politiques, qu'une nouvelle forme d'implication citoyenne est possible, différente des formes historiques du militantisme, en dehors des syndicats et des partis.

www.reseaucrefad.org/idees

Regard sur les monnaies complémentaires



Tout au long de l'histoire de l'humanité, des outils permettant de différer l'échange ont été utilisés. Les monnaies nationales, aujourd'hui devenues les seules ayant cours légal, nous permettent de réaliser des échanges nationaux ou internationaux. Mais quand est-il à des échelles plus restreintes ? L'utilisation de monnaies locales complémentaires peut-elle nous permettre d'extraire de la spéculation une partie de la richesse de nos territoires ?

Jérôme Blanc, spécialiste des monnaies parallèles, estime qu'il y a, au milieu de la décennie 2000, entre un demi-million et un million d'adhérents à des systèmes de monnaies sociales, répartis dans plus de trois mille associations, situées dans une quarantaine de pays, pour l'essentiel en Occident, en Amérique latine et au Japon.

Pendant les années 30, au cœur de la première grande crise du système bancaire, des expériences pionnières ont vu le jour. Ainsi, plusieurs villes ont été des "miraculées" en ces temps où l'argent manquait cruellement. Les plus connues sont Schwanenkirchen en Allemagne et Wörgl en Autriche.

Dès le début du 20^e siècle, des associations "franchistes", ayant pour objectif de développer une "économie franche" ont vu le jour (une économie soustraite aux règles de l'accumulation et de la spéculation).

Grâce à un système de "monnaies fondantes", les monnaies franches (équivalentes à des "bons valeur travail") perdaient de leur valeur chaque mois. Ainsi, il n'y avait aucun intérêt à les stocker. Bien au contraire, les habitants les remettaient en circulation rapidement afin de ne pas les avoir dans les poches le jour de la dévaluation (le 10 du mois), ce qui a nettement accéléré les échanges de marchandises et de services au sein même de la communauté. À Wörgl, la collectivité a été jusqu'à récolter l'impôt sous la forme de ces bons. Elle a payé ses fonctionnaires et réalisé des travaux publics, dont un pont qui portera l'inscription "construit avec de l'argent libre". Ce système reposait sur la confiance des acteurs au sein du réseau.

En 1956, la commune de Lignières en Berry se proclamait "commune libre" et

mit en circulation les premiers "bons d'achat". Durant deux ans, 50 000 F de cette monnaie fondante vont suffire à faire vivre paisiblement et hors du besoin 3500 habitants ! Alors que le phénomène bat son plein et commence à éveiller la curiosité de la presse et des intellectuels, le gouvernement fera passer une ordonnance en toute hâte afin d'interdire ce fonctionnement (1).

Zoom sur les SEL

Les SEL (Système d'Échange Local) où LETS (Local Exchange Trading System) sont nés au Canada dans les années 70. Ici, aucune monnaie papier mais des grains de SEL, équivalents à la valeur "temps" et n'ayant aucune représentation matérielle, peuvent s'échanger via un réseau d'acteurs recensés. C'est l'échange du bien ou du service qui crée le grain de SEL. Chacun part d'un compte à zéro et le verra débité s'il est bénéficiaire d'un bien ou d'un service, ou crédité si c'est lui qui amène le bien ou le service. Le grain de SEL est un simple indicateur statistique de la richesse produite et échangée au sein du réseau. On compte aujourd'hui plus de 600 SEL répartis un peu partout en France. L'état ne pouvait pas rester en dehors d'un tel système, et a encadré l'action des SEL afin que les échanges réalisés restent de l'ordre de "services occasionnels de bon voisinage".

Les années 1990 et 2000 vont voir des monnaies complémentaires fleurir aux quatre coins du monde et notamment en

Amérique du Sud où elles ont pris une large ampleur. On estime qu'en 2002, grâce au réseau latino-américain, plus de six millions de personnes ont bénéficié de systèmes de troc régulés par une monnaie "sociale". Ce terme désigne une monnaie produite, distribuée et contrôlée par les citoyens eux-mêmes. Elles sont des instruments de distribution de la richesse.

Dans les zones du monde les plus pauvres, ces initiatives permettent de créer de l'échange là où il n'y a plus "d'argent". Dans les zones du monde les plus riches, elles redonnent un sens à l'outil, le relient à une réalité : le temps. Elles permettent aussi de soustraire une partie des échanges à la spéculation. Aujourd'hui en Europe, presque toutes les métropoles ont leur monnaie locale, et de nombreuses associations à tra-

vers tous les territoires facilitent la circulation de la richesse de manière directe entre les individus, en évitant l'accumulation.

Les mouvements autour de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) développent de nombreuses idées, dont des monnaies virtuelles sur des cartes à puce.

La créativité dans ce domaine n'a pas de limite, puisque désormais les monnaies nationales ne représentent que des « sacs vides », des reconnaissances de dettes faramineuses sans aucune corrélation avec la capacité de production des États.



Espérons que Philippe Derudder ait raison : "[...] l'humanité a assez grandi pour être capable de faire la révolution par l'intelligence et le cœur et non par les armes. Ou s'il est une arme, que ce soit

celle, éminemment symbolique de la monnaie [...]".

1) ordonnance 58-1298 publiée le 24-12-1958

Pour en savoir plus

Le journal L'âge de faire vient de publier un

cahier spécial « La richesse des monnaies locales » : clair, simple, tout public, c'est à télécharger ici pour 2 €

<http://bit.ly/1vixM9y>

La plateforme d'échanges de référence sur le sujet : <http://monnaie-locale-complementaire.net/>

Lire et découvrir...

Les monnaies locales

complémentaires : pourquoi, comment ?

Philippe Derudder, éditions Yves Michel

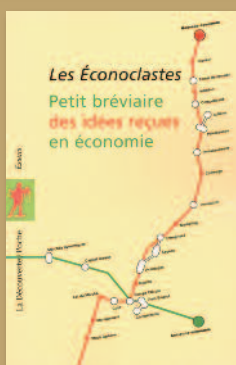
Dans cet ouvrage, Philippe Derudder nous offre un regard sur ce que devrait être selon lui, la monnaie. Il rappelle que les vraies richesses de l'humanité sont l'environnement (les ressources naturelles) et la force de travail des individus. Partant de ce postulat, la monnaie ne devrait être qu'un simple moyen de différer l'échange, afin que chacun apporte et trouve dans la communauté ce qui lui est nécessaire pour subvenir à ses besoins. En illustrant son propos par diverses expériences de monnaies locales, complémentaires ou sociales, il nous explique les différents rouages possibles et ouvre la porte à une infinité de possibilités d'initiatives en la matière. L'idée est de retrouver du pouvoir en reprenant la main sur les échanges au sein d'une communauté donnée. Un ouvrage très abordable qui offre une lecture intéressante de ce que pourrait être l'économie.



Petit bréviaire des idées reçues en économie

Les Econoclastes, éditions la Découverte

Les Econoclastes, est le pseudonyme d'un groupe d'anciens étudiants en économie. Ils nous proposent de revisiter l'approche trop souvent mathématique qui est faite de cette dernière. Au travers de la déconstruction de différents stéréotypes comme : la nécessité de la privatisation des services publics ; les charges sociales "ennemi de l'emploi" ; l'évolution démographique qui rendrait impératif la révision du système de retraites par répartition..., les Econoclastes se posent une question fondamentale quant au système libéral : la notion de mérite justifie-t-elle l'ampleur des inégalités existantes ? Offrez-vous un œil neuf, une représentation innovante quand aux idées préconçues avancées dans les médias. Un ouvrage destiné à vulgariser des questions trop souvent évacuées sous prétexte d'être techniques.



Le théâtre compte un certain nombre de textes traitants de la finance et de l'argent.

En voici deux qui par leur forme et leur ton permettent de prendre un peu de distance avec l'affaire.

Ploutos

Aristophane, éditions les belles lettres

Ploutos dieu du fric

traduction et adaptation du grec ancien, notes et postface par Michel Host, éditions Mille et une nuits, 2012. Adaptation du texte original.

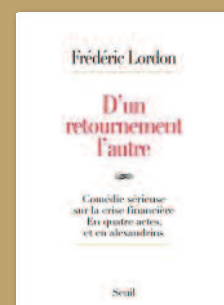
Zeus pourrait-il perdre sa prééminence parmi les dieux de l'Olympe ? La toute-puissance ne serait-elle pas plutôt du côté de Ploutos, le « dieu du fric » ? Le seul que les hommes veulent adorer et auquel ils sacrifient ? Dans la dernière de onze comédies de lui qui nous sont parvenues, Aristophane met en scène le grand bouleversement que connaît la société qui se soumet à l'Argent. Une pièce méconnue, merveille de fantaisie et de satire vigoureuse, qui trouve un écho étonnant dans l'actualité de la mondialisation et de ses crises financières.



D'un retournement l'autre

Frédéric Lordon, Seuil, 2011.

Lessivés par la crise des désormais célèbres « subprimes » (sic), des banquiers s'apprêtent à sonner à la porte de l'État pour lui demander de mettre la main au porte-monnaie... C'est une forme particulière, et inattendue, celle de l'alexandrin, qui est ici convoquée pour mettre en scène la crise de la finance mondiale.



Mobiliser de l'épargne solidaire dans son réseau local



Faire appel à des financements pour son projet

n'est pas toujours chose facile. Ici et là, s'expérimentent d'autres manières de faire en dehors des circuits bancaires classiques Gilles, boulanger dans la Nièvre, a mobilisé son réseau local pour la construction de son fournil et de son four. Il nous explique sa démarche...

Faire appel à des financements, qu'ils soient privés ou publics, pour son projet d'activité n'est pas toujours chose facile. Certains obstacles sont parfois difficiles à surmonter pour les porteurs de projet : dossiers complexes, crédibilité du projet à prouver, coût des financements, statut d'activité inadapté au cahier des charges des financeurs... D'autres freins existent aussi : la peur de s'endetter, la crainte de voir son projet trop évoluer pour s'adapter au cadre...

Or, se passer de financements extérieurs n'est pas forcément la solution la plus pertinente : elle peut li-

miter les possibilités de développement et de pérennisation de l'activité.

Certain.e.s entrepreneur.e.s et porteurs de projet imaginent d'autres manières de mobiliser des financements, plus en phase avec leur rapport à l'argent et leur projet.

C'est le cas de Gilles, entrepreneur-salarié à Oxalis, qui a lancé sa campagne « pour 100 briques... ».

« La démarche a été très simple ! » ex-

plique Gilles. « J'ai tout simplement envoyé un courriel à tout mon réseau (amis, clients, famille) pour expliquer ma démarche et solliciter un prêt à 0 % sur 5 ans maximum. J'ai enrobé tout ceci d'un zeste d'humour ou plutôt de bonne humeur, en jouant avec le titre du film "Pour 100 briques t'as plus rien" et en y ajoutant "mais avec ta brique, on peut construire un four". Une brique corres-

pondait à 100 euros, somme minimale que j'avais fixée pour les prêts ».

Pour développer son projet de fabrication de pain bio au levain naturel, Gilles

avait besoin d'aménager un fournil et d'investir dans un four à bois professionnel. Depuis 18 mois, il louait un fournil une fois par semaine à 50 km de chez lui, ce qui lui avait permis de lancer l'activité et de créer un réseau de clientèle, mais il souhaitait passer à un stade supérieur de développement.

Gilles avait envie de faire appel à des artisans locaux, notamment un fournier, et d'utiliser des matériaux écologiques. Le

coût de la construction s'élevait à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

« J'ai communiqué simplement, en mettant l'accent sur le soutien à une économie de proximité, créatrice d'emplois sur notre territoire rural, et à la dimension solidaire de l'épargne que je sollicitais. Chacun était libre de choisir la somme qu'il prêtait. Et ça a marché ! J'ai récolté la somme nécessaire en quelques semaines auprès de 91 prêteurs pour des montants allant de 100 à 5000 euros » raconte Gilles.

Un cadre rigoureux a été donné à chaque prêt, avec une déclaration de contrat de prêt auprès des services des impôts et un échéancier de remboursement.

Une petite fête a été organisée pour inaugurer le four et remercier les prêteurs, et une lettre d'information bisannuelle a été mise en place pour donner des nouvelles de l'activité, permettant ainsi de créer du lien entre les personnes et le projet.

Contact : gillesleboulanger@free.fr



L'avance sur consommation

Une autre manière de faire appel à de l'épargne locale pour financer son projet, c'est l'avance sur consommation. Ce système est bien connu dans les AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) : les consommateurs paient par avance les produits que le producteur leur fournira les mois suivants. Cet argent lui permet ainsi de faciliter le financement de ses investissements ou de ses semences, ou d'assurer son fonds de roulement.

Ce système marche aussi très bien dans le commerce. L'épicerie itinérante bio Le temps des cerises, installée sur le Plateau de Millevaches, l'a mis en place au moment de son lancement en 2008. Suite à un appel lancé dans son réseau de futurs clients, une trentaine d'entre eux ont accepté de créditer leur compte plusieurs mois à l'avance, puis de le consommer après l'ouverture. Les 3000 € ainsi avancés ont permis de diminuer d'autant le besoin de financement pour la constitution du stock de départ de l'épicerie !

murmures est une lettre publiée par des associations et des coopératives agissant pour un milieu rural accueillant et vivant en Massif central

Les associations membres du réseau des CREFAD

Le réseau des CREFAD est la coordination nationale des associations se reconnaissant dans des valeurs communes et issues d'une histoire liée à l'Union Peuple et Culture. Ses valeurs prennent source dans le manifeste Peuple et Culture, l'Éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, habitudes et intolérances.

Les associations membres du réseau des CREFAD interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets motivés par la création de leur activité, le développement local et le développement rural, l'accès de tous à la culture.



Cesam-Oxalis

Antenne de la coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis en Limousin
2 avenue Foch
87 120 Eymoutiers
Tél. 09 71 50 82 96
Courriel : cesam.oxalis@oxalis-scop.org
Web : www.cesam.oxalis-scop.org



Pivoine

Le Bourg – 23 340 Faux la Montagne
Tél. 05 55 64 71 57
Courriel : contact.pivoine@gmail.com
Antenne Corrèze :
Lauconie – 19 150 Cornil
Antenne Creuse :
avenue de la Gare – 23 500 Felletin
Web : www.reseaucrefad.org/pivoine



Idées

Ingénierie Développement Échanges Épanouissement Social
2 rue Michelet – 12 400 Saint-Affrique – Tél. 05 65 49 28 83
Courriel : association.idees12@gmail.com
Web : www.reseaucrefad.org/idees

Les antennes de la Coopérative d'activités Oxalis

La Coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis accompagne des entrepreneur(e)s individuel(le)s dans un cadre collectif et sécurisé pour tester et pérenniser leur activité en devenant salarié(e)s puis associé(e)s de la SCOP.



dASA

Développement Animation Sud Auvergne
La Pardige, 53 rue de la Pardige
43 100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : asso.dasa@gmail.com
Web : www.dasa.reseaucrefad.org



La Brèche

Avenue de la Gare
43 160 La Chaise Dieu
Tél. 06 33 97 39 45
labreche.info@gmail.com
Web : labreche.wix.com/la-breche



Obsidienne-Oxalis

Antenne de la coopérative d'entrepreneur(e)s Oxalis en Auvergne
« La Pardige », 53 rue de la Pardige – 43 100 Brioude
Tél. 04 71 74 97 81
Courriel : obsidienne@oxalis-scop.org
Web : www.oxalis-scop.org



Directeur de publication :
Colas Grollemund

Comité de rédaction :

Christophe Bellec, Céline Champouillon, Marylène de Buck,
Torsten Lehman, Marie-Anne Lenain, Mathilde Pinot,

Photos :

Christophe Bellec, Julie Ciscard, Nelly Didyk, Amélie Letellier,
Anne-Caroline Roux

Maquette et mise en page :

Crefad Auvergne – Dépôt légal 4e trimestre 2014

Opération soutenue par le FNADT,
la DATAR et les régions Auvergne
et Limousin, dans le cadre
de la Convention Interregionale
Massif central 2007-2013

Projet « renforcer et développer
la vitalité des territoires ruraux
du Massif central »

